



Direction générale adjointe
Finances et Territoires
Direction des Politiques territoriales
Service Aménagement et Politiques contractuelles

LVB/CB/XD
Dossier suivi par :
Monsieur Xavier DUPASQUIER

Monsieur Gérard RAPHANEL
Maire
Mairie
49 Place Marcel Viénot
01120 LA BOISSE

Bourg-en-Bresse, le **10 DEC. 2025**

Monsieur le Maire,

cher Gérard,

Par courrier reçu le 21 novembre 2025, vous avez notifié au Département de l'Ain le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'urbanisme (PLU) de la commune de La Boisse, conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Cette procédure porte sur la modification du zonage de deux parcelles actuellement classées en zone UX afin de les intégrer dans le sous-secteur UXc.

Le Département de l'Ain n'a pas d'observations à formuler sur ce projet de modification simplifiée du PLU.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

et amicales.

Le Président
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé de la contractualisation et
de l'aménagement du territoire

Charles de LA VERPILLIERE
Charles de LA VERPILLIERE